

LES 5 RÈGLES D'OR DU CROWFUNDING IMMOBILIER LOCATIF

5

par
homunity 

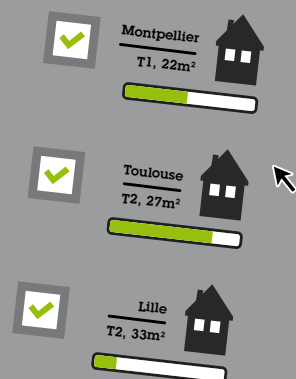
1 - ÉTUDIER LE PRODUIT PROPOSÉ

Avant d'investir dans un bien,
il faut étudier son emplacement,
la copropriété, les derniers travaux,
l'historique de location...
et ne pas regarder uniquement
le rendement !



2 - DIVERSIFIER SES INVESTISSEMENTS

Ne pas mettre ses œufs
dans le même panier...
L'avantage du concept,
est que vous pouvez
diversifier vos investissements
avec de faibles montants.



3 - EXIGER UN PLACEMENT TRANSPARENT

Savoir exactement quel est
le coût d'acquisition du bien,
les frais de notaires, les frais
de collectes... sont tant de choses
essentiels afin de pouvoir investir
dans de bonnes conditions.



4 - SORTIR FACILEMENT DE SON INVESTISSEMENT

Sortez à tout moment de votre
investissement, quand vous le souhaitez,
et comme vous le voulez. Pas de contraintes
à la sortie, que ce soit directement
en ligne sur la plateforme,
ou lors de la revente du bien.



5 - ANALYSER LE SÉRIEUX DE LA PLATEFORME

Qui est derrière la plateforme ?
Où est elle basée ? Est-il possible de rencontrer
les dirigeants, et de les joindre facilement ?
Combien d'opérations réalisées ?
Tant d'éléments importants
avant d'envisager d'investir.



- Fondateurs
- Politique d'investissement
- Disponibilité
- Historique
- ...